

PROJET TANTSOROKA HO AN'NY DIASPORA (TADY)

Termes de référence - Expertise court terme

Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage

Date de publication : 15 / 12 / 2023

Table des matières

I. Contexte	1
II. Objectif de la consultation	3
III. Résultats attendus	3
IV. Méthodologie	4
V. Livrables	4
VI. Profil de l'expert.e	6
VII. Calendrier indicatif	6
VIII. Processus de soumission d'appel d'offres	6
IX. Annexes	7

I. Contexte

Depuis le début des années 1990, le stock de migrants internationaux en provenance de Madagascar est en constante augmentation. Estimé à 58 000 personnes en 1990, il est évalué à 170 000 personnes, 25 ans plus tard¹, pour atteindre 184 762 individus en 2020. La France représente, de loin, la première destination pour ces migrants internationaux (84% du stock), suivent les Comores (5%), le Canada (3%), l'Italie et la Belgique (1%)². Avec un ratio de 63% de femmes³, l'immigration malagasy est nettement plus féminisée que la moyenne mondiale⁴.

La croissance continue de l'émigration depuis Madagascar s'accompagne d'un accroissement des transferts monétaires sur la période récente. Estimés à 4 millions de dollars US en 1990, ces transferts

¹ M. Razafindrakoto, N. Razafindratsima, N. Razakamanana, F. Roubaud. La diaspora malagasy en France et dans le monde : une communauté invisible ? Document de travail UMR DIAL – IRD – Paris Dauphine. Octobre 2017.

² International Centre for Migration Policy Development (ICMPD). Diaspora engagement map. Consulté le 21/01/2021. [Interactive map – EUDiF \(diasporafordevelopment.eu\)](https://www.diasporafordevelopment.eu/)

³ Ibid.

⁴ En 2019, 52 % des migrants internationaux étaient des hommes, et 48 % des femmes. Source : Organisation Internationale pour les Migrations. Etat de la migration dans le monde. 2020.

formels atteignent 327 millions en 2015, puis 433 en 2019, soit près de 4% du PIB⁵. La mobilisation de la diaspora à l'échelle individuelle et des ménages se double d'une mobilisation à l'échelle collective et communautaire. Le Forum des Organisations de la Société Civile issues des Migrations (FORIM) recense 240 associations de ressortissants malagasy créées au cours de la période 2006 – 2016 en France.

Si historiquement, l'émigration depuis Madagascar a longtemps paru réservée aux élites, son profil migratoire tend aujourd'hui à se diversifier, à la fois en termes de composition, touchant désormais une main d'œuvre malgache plus nombreuse, que de destinations (Moyen Orient, Golfe). Le placement de femmes jeunes issues des catégories sociales les moins favorisées du pays au Liban, au Koweït, à Oman, en Arabie Saoudite dans le secteur des services, en particulier l'emploi domestique, est caractéristique de ces flux économiquement motivés, et source de vulnérabilités propres à chaque secteur d'activités.

Tenant compte d'une part du potentiel croissant incarné par la diaspora en termes de contribution au développement socio-économique du pays, et d'autre part des besoins accrus en matière de protection et d'assistance consulaires, les autorités ont élaboré une réponse politique et institutionnelle ambitieuse en faveur des diasporas au tournant des années 2015-2016. Initiée par la création de la Direction Générale de la Promotion économique et de la diaspora⁶ auprès du MAE, au sein de laquelle est instaurée une Direction de la Diaspora et des Questions Migratoires (DDIAQM),⁷ elle est consacrée le 17 février 2021 par l'adoption d'une Lettre de Politique Nationale d'Engagement de la Diaspora malagasy (LPNED), qui porte une vision jusqu'en 2030. Celle-ci entend « *établir une relation mutuellement bénéfique entre l'État de Madagascar et la diaspora malagasy, qui prenne en compte les besoins et aspirations des Malagasy à l'étranger et qui favorise leur implication dans le développement durable du pays* »⁸. Les axes stratégiques que structurent la LPNED ont fait l'objet d'une déclinaison en un Plan d'Actions, élaboré avec le soutien de l'initiative « *Migration EU Expertise* » (MIEUX), financée par l'Union européenne (UE) et mise en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), qui détaille les activités, résultats, indicateurs de suivi, acteurs, calendrier et moyens requis pour sa mise en œuvre.

Dans ce contexte le projet **TANTSOROKA HO AN'NY DIASPORA (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre 3 des 5 axes stratégiques de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'AFD, l'EF et le MAE et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Cette action, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaires d'une partie de la subvention globale, OIM et IRD participent également à la mise en œuvre du projet.

⁵ <https://www.worldbank.org/en/topic/labormarkets/brief/migration-and-remittances>

⁶ Rebaptisée ensuite Direction Générale de la Coordination du Partenariat pour le Développement (DGCPD)

⁷ Voir en annexe : attributions de la DDQM.

⁸ Ministère des Affaires étrangères. <https://www.diplomatie.gov.mg/index.php?fr/article593/resume-politique-nationale-dengagement-de-la-diaspora-malagasy>. Consulté le 19/01/2021.

L'**objectif général** du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composant 1 - volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.

L'objectif de cette composante sera d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités d'intervention du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.

- **Composant 2 - volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malgache

L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires (volontariat et expertise).

- **Composant 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.

L'objectif de ce dispositif sera de documenter, à partir des données d'enquêtes, les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

II. Objectif de la consultation

L'appel à consultation a pour objet le développement d'un **dispositif de suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA)** complet pour guider le pilotage du projet, sa mise en œuvre et capitalisation. Ce dispositif se fera également en lien avec les indicateurs définis dans le cadre du pilotage opérationnel de la LPNED.

III. Résultats attendus

Un dispositif suivi-évaluation-apprentissage est mise en place englobant toutes les composantes du projet. Le dispositif permettra la collecte, le traitement et l'analyse systématique des données, et faire un lien concret et continu avec l'apprentissage pour pouvoir appuyer la prise de décision opérationnelle et stratégique. Le dispositif devra également faciliter la redevabilité à la fois ascendante (bailleurs) et descendante (bénéficiaires).

Le dispositif SERA du projet doit être étroitement articulé avec le système de suivi et évaluation de la LPNED, du MAE et de la AFD.

IV. Méthodologie

La consultation doit privilégier une méthodologie de travail basée dans la **co-construction du dispositif de SERA et dans le renforcement des compétences de l'équipe**.

L'expert.e doit travailler tout au long de la mission en étroite collaboration avec le chargé de S&E de l'UCM⁹ et l'assistant.e de projet d'Expertise France en favorisant une méthodologie *learning by doing* de montée en compétences et une capacité accrue au sein de l'UCM pour la mise en œuvre des systèmes de SERA.

La consultance se déroulera ainsi (à détailler dans l'offre technique) :

Phase de cadrage (à distance)

- Réunion de cadrage avec l'équipe projet (UCM et EF terrain et siège)
- Revue documentaire
- Entretien complémentaire
- Validation du calendrier de la mission, des livrables et de la méthodologie de travail

Phase de terrain

- Mission à Antananarivo, Madagascar
- Rencontre de tous les partenaires de mise en œuvre du projet (EF, UCM, MAE, OIM, IRD, AFD)
- Restitution à chaud - présentation préliminaire du dispositif à l'équipe projet TADY et collecte de retours et des commentaires
- Premiers éléments de formation

Phase préparation, de restitution et de validation des livrables (à distance ou à Antananarivo)

Une version préliminaire des livrables doit être soumise à l'équipe projet (EF et UCM) pour validation.

V. Livrables

Les livrables attendus par la consultation sont :

1. **Théorie du changement élaboré et cadre logique du projet révisé**, en intégrant :
 - des indicateurs du Plan d'Action Genre;

⁹ Une unité de coordination ministérielle (UCM) a été créée au sein de la DGPDD et fonctionnellement rattachée à la DDIAQM pour assurer la mise en œuvre et le suivi du projet TADY. Elle est composée de personnel du MAE, identifié selon leurs compétences.

- Baseline. Au cas où le baseline (situation de référence) exige une enquête, recommandations (à faire en amont) pour la collecte de données dans le cadre des activités prévues ;
 - Réviser la pertinence des indicateurs, les valeurs cibles et les sources/moyens de vérification.
2. **Indicateurs LPNED et AFD** à inclure dans le SERA ;
 3. **Plan de SERA** détaillant en particulier :
 - les référentiels et les ressources pour le suivi-évaluation ;
 - la liste des indicateurs de suivi du projet et description de chaque indicateur (désagrégés de façon adéquate), ainsi que leur plan de suivi (moyens de vérification, méthodologie, outils, mesure, fréquence, responsable, etc.)
 - le plan de renforcement des capacités de l'équipe et des partenaires de mise en œuvre du projet en termes d'outils et de pratiques de SERA, de collecte de données et de reporting ;
 - le processus de flux des données, de la collecte à leur utilisation (collecte, remontée, consolidation, visualisation, utilisation pour le pilotage et la prise de décision, reporting, etc.) ;
 - la gestion des données (analyse, reporting, archivage, confidentialité, contrôle qualité, protection des données dans le respect de la RGPD) ;
 - les outils et méthodes de collecte de données ;
 - les questions évaluatives et relatives à la performance, et le plan d'évaluation ;
 - les questions d'apprentissage, et la planification des temps d'apprentissage (ateliers d'identification de bonnes pratiques et leçons apprises, rapport de capitalisation d'expérience, etc.) ;
 - Identification des besoins matérielles, équipements et software pour l'implémentation du dispositif ;
 - Proposition d'une méthodologie de travail avec les équipes S&E du MAE, de l'OIM et l'IRD.
 4. **Dashboard de visualisation des données** du suivi des indicateurs du projet (logiciel BI à définir)
 5. **Rapport succinct de la consultation** : incluant la description de la méthodologie suivie, des parties prenantes interviewées, les défis rencontrés et leurs impacts sur les résultats, les recommandations générales pour l'implémentation du dispositif SERA de TADY et le rapport au S&E de la LPNED.
 6. **Formation de passation du plan de SERA aux personnes participants au plan de suivi et évaluation du projet (EF, UCM, MAE, IOM, IRD)**

Les livrables produits par l'expertise seront utilisés exclusivement dans le cadre du projet TADY et resteront la propriété du MAE à la fin du projet.

VI. Profil de l'expert.e

- Diplôme dans le secteur du développement, des relations internationales, des sciences sociales et politiques, coopération internationale, gestion de projets, statistiques appliquées, ou autre domaine pertinent pour la mission ;
- Expérience préalable de 5 ans au moins dans la réalisation de missions liées au suivi et à l'évaluation de projets ou programmes ;
- Expérience souhaitable dans la conduite d'évaluation et de capitalisation de projets, notamment dans le cadre de projets de coopération ;
- Connaissance du secteur ainsi que des problématiques liées au dialogue institutionnel et pluri-acteurs sur la diaspora ;
- Excellentes capacités rédactionnelles (rapports techniques, stratégiques ou d'activités liées à l'exécution d'un projet) ;
- Grande capacité d'animation et de mobilisation, capacité à fédérer et impulser des dynamiques collectives ;
- Diplomatie, sens des relations humaines et professionnelles, grande capacité d'adaptation notamment dans un environnement interculturel ;
- Parfaite maîtrise du français (le français est la langue principale de travail du projet) ;
- Très bonnes capacités d'analyse de contexte ;
- Maîtrise du pack office (Word, Excel, PowerPoint) et des moyens de communication à distance (Internet, Teams/Skype/Zoom etc.)

VII. Calendrier indicatif

La durée maximale de la consultance sera de 25 jours ouvrés. L'expert.e sera basée à son lieu de résidence avec une mission à Antananarivo.

Calendrier indicatif : mission de terrain en février 2024 ; remise des livrables et du rapport final mars 2024.

Proposition de calendrier détaillé à remettre par le soumissionnaire dans l'offre technique.

VIII. Processus de soumission d'appel d'offres

Les candidatures doivent inclure une offre technique et une offre financière.

L'offre Technique comprendra obligatoirement :

- Un chapitre introductif et court détaillant la compréhension par le soumissionnaire de la mission et ses principaux défis ;
- Un chapitre détaillant la méthodologie provisoire pour mener l'expertise; cette méthodologie va être ensuite finalisé pendant la phase de cadrage ;
- Le calendrier proposé ;
- Une brève analyse des principaux risques et mesures correctives de la consultance ;

- La pertinence et les compétences de l'expert.e par rapport au travail à accomplir, notamment une description de l'expérience similaire ;
- Annexe : le CV actualisé de l'expert.e avec des informations détaillées sur les qualifications pertinentes, l'expérience et les références appropriées (longueur max de chaque CV: 2 pages).

La longueur maximale de l'offre technique est de 5 pages hors annexes.

L'offre financière doit inclure, en détail, les honoraires par journée de travail bien comme toutes les dépenses susceptibles d'être engagées par les consultants, excluant les frais de voyage internationaux et les indemnités journalières (per diem) que seront pris en charge directement par le projet. Le budget doit être présenté en euros (toutes taxes compris).

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et le processus de soumission d'offres doivent être envoyés (si besoin est) jusqu'au **5 janvier 2024**, par courrier électronique à joana.martins@expertisefrance.fr.

Les offres pour entreprendre cette expertise doivent être soumises jusqu'au 15 janvier 2024 à 16h00, heure locale de Paris. La remise tardive des offres entraîne leur disqualification. Les candidatures doivent être envoyées au lien figurant dans l'annonce sur le site d'Expertise France.

Seules les candidatures accompagnées d'une offre technique et d'une offre financière seront prises en considération.

IX. Annexes

Annexe 1 - Attributions de la DDIAQM, tel que défini dans la LPNED, page 7

- Gérer les dossiers liés à la question de migration et développement ;
- Mettre en place une base de données fiables sur la diaspora malagasy et d'en assurer la mise à jour et la diffusion ;
- Définir et proposer des mesures concrètes afin d'encourager et faciliter une pleine participation de la diaspora à la vie politique, économique et sociale du pays ;
- Mobiliser la diaspora pour le retour et l'investissement au pays par la mise en place de conditions favorables ;
- Contribuer à l'élaboration de la politique nationale et/ou du plan d'action pour les ressortissants malagasy résidants à l'étranger ;
- Mettre en œuvre et assurer le suivi de la politique de l'État à l'égard de la diaspora malagasy